

■ **Videologic SA**, à Meyrin, commerce, représentation, importation, fabrication, développement, installation service et réparation de micro-ordinateurs, etc. (FOSC du 18.12.1997, p. 9118). Nouveau siège: S a t i g n y, rue de la Bergère 6. Capital-actions porté de CHF 200'000 à CHF 400'000 par l'émission de 200 actions de CHF 1'000, nominatives. Capital-actions: CHF 400'000, entièrement libéré, divisé en 400 actions de CHF 1'000, nominatives. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. La clause statutaire relative à l'apport en nature effectué à la constitution est supprimée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Radiation de la rubrique relative à la composition du conseil d'administration (plus soumise à inscription). Nouveaux statuts du 07.10.2002.

Journal no 10935 du 16.10.2002

(00696582 / CH-660.0.342.983-8)